

Verdir l'économie



Le Rapport sur l'état des Alpes consacré à « l'économie verte » propose des recommandations pour développer l'économie en harmonie avec la nature et la société. © Samuel Trümpy
Photography_flickr

Le 6e Rapport sur l'état des Alpes est consacré à « L'économie verte dans les Alpes ». Les premières idées pour la mise en œuvre des recommandations ont été recueillies dans le cadre d'une conférence transalpine.

Comment développer l'économie verte dans les Alpes pour améliorer la qualité de vie et de la nature ? Telle a été la question de départ de la conférence organisée par l'agence environnementale allemande et le Secrétariat permanent de la Convention alpine le 11 mai 2017 à Rosenheim/D. Le 6^e Rapport sur l'état des Alpes consacré à « L'économie verte » a été présenté dans le cadre de la conférence. « L'économie verte » est une économie en harmonie avec la nature et la société.

L'économie au côté de la nature ?

Est-il possible de concilier la nature et l'économie ? Markus Reiterer, Secrétaire général de la Convention alpine, y croit. Selon lui, l'enjeu est « de s'engager sur la voie d'une économie en accord avec la nature et l'environnement, et non dirigée contre eux ». Il ajoute également dans l'avant-propos du Rapport sur l'état des Alpes : « Il est de plus en plus évident que l'ancien paradigme selon lequel les objectifs économiques et environnementaux sont antithétiques, voire incompatibles n'a plus de raison d'être. Au contraire, une troisième voie est possible. » L'économie verte pourrait apporter une réponse à de nombreux défis de notre système économique actuel et susciter des améliorations, qu'il s'agisse de préserver les fondements de notre vie ou de mobiliser notre créativité et notre imagination pour améliorer la qualité de vie en réduisant les nuisances environnementales.

Du document de position à l'action

La conférence sur « l'économie verte » a mis notamment l'accent sur les bonnes pratiques. Les participants ont pu s'informer sur des réalisations exemplaires. Cette présentation a été suivie d'une discussion sur les voies possibles pour faire de « l'économie verte » une norme dans les Alpes. Des premières idées concrètes ont été formulées. Andreas Pichler, directeur de CIPRA International, résume les débats : « Nous avons entendu de nombreuses idées qui montrent comment les choses peuvent fonctionner. » Il s'agit maintenant de se concentrer sur quelques champs d'action, de recenser les bonnes pratiques et de les encourager pour qu'elles essaient. « L'économie ne changera pas d'elle-même, mais la direction dans laquelle elle doit évoluer est claire. »

www.alpconv.org/fr/AlpineKnowledge/RSA/greeneconomy/default.html

Biodiversité : moins de paroles, plus d'actions !



Martha Dunbar, chargée de mission biodiversité et paysage de CIPRA International © Caroline Begle.

Nous fêtons le 22 mai la Journée internationale de la biodiversité. Selon Martha Dunbar, chargée de mission Biodiversité et paysage chez CIPRA International, l'année 2017 n'apporte aucune nouvelle avancée.

La Convention sur la diversité biologique a été ouverte à la signature en 1992 lors de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement à Rio de Janeiro, Brésil. Depuis, la notion de « diversité biologique » ou « biodiversité » a gagné en notoriété et en importance. La Convention alpine s'est elle aussi fixé pour objectif la sauvegarde de l'immense biodiversité alpine, et en a fait entre autres une des priorités du Programme pluriannuel de la Conférence alpine. Et pourtant, un quart de siècle après la conférence de Rio et la signature de la Convention alpine, les pertes de biodiversité sont toujours immenses. Pourquoi ? Qu'est-ce qui nous empêche de passer à l'action ?

« Ayons le courage de regarder nos enfants dans les yeux et de leur avouer que nous avons échoué, que nous n'avons pas cessé de détruire la biodiversité et d'oblitérer leur avenir. » Un message clair adressé par Ahmed Djoghlaif, alors Secrétaire général de la Convention sur la diversité biologique, en 2010 aux participants de la Conférence des Nations Unies sur la biodiversité à Nagoya au Japon. Selon les estimations de l'Union internationale pour la conservation de la nature et des ressources naturelles (UICN), les espèces s'éteignent aujourd'hui

10 000 fois plus vite comparativement au rythme naturel des extinctions. En Europe, une espèce de mammifères sur quatre et une espèce d'oiseaux sur huit sont menacées d'extinction. Dans les Alpes, 45 % des espèces végétales risquent de disparaître d'ici 2100.

Aujourd'hui, en 2017, nous pouvons dire avec certitude que l'objectif de réduire de moitié les pertes d'habitats ne sera pas atteint. Que se passerait-il si l'avenir n'était pas uniquement déterminé par le travail des gouvernements et les traités internationaux, mais s'il se construisait plus près des populations ? Les approches participatives gagnent du terrain dans la politique environnementale. Elles exigent que les gouvernements redistribuent le pouvoir aux citoyens. Faisons-nous suffisamment confiance aux habitants de cette planète pour être convaincus qu'ils sauront prendre des décisions équilibrées ?

La devise du 22 mai de cette année, « Biodiversité et tourisme soutenable », ne pourrait pas être plus éloignée des mesures dont nous avons besoin pour protéger la biodiversité. La diversité biologique sert de prétexte pour inventer de nouvelles destinations et des stratégies touristiques « durables ». Le rôle des scientifiques et des experts est de connaître les faits et les chiffres, mais nous devons pour notre part être conscients de nos responsabilités. Avec nos partenaires, nous nous efforçons de sensibiliser à ces enjeux – pendant la Journée internationale de la biodiversité et tout au long de l'année.

www.alpconv.org/fr/publications/brochures/Documents/MAP_2017-2022_Flyer_FR.pdf

Un départ en force dans l'année de Ville des Alpes



Durant son année de titulaire du titre, la Ville des Alpes 2017, Tolmezzo/It, veut mettre l'accent sur la jeunesse. © Fabrice Gallina

Tolmezzo a été officiellement désignée Ville des Alpes 2017 fin avril. C'est également à cette date qu'a eu lieu le coup d'envoi du projet « Tour des Villes ». Le programme annuel de la nouvelle « Ville des Alpes » est prometteur : Tolmezzo fait déjà honneur à son nouveau titre.

Tolmezzo/It a de nombreux projets pour son année de « Ville des Alpes ». Le centre culturel, économique et politique de la Carnie, au nord-est de l'Italie, veut notamment renforcer la participation des jeunes, promouvoir l'urbanisation soutenable, encourager le tourisme doux et valoriser les produits agricoles locaux. Ces derniers ont leur festival, le « Filo dei Saporì delle Alpi », qui sera organisé cette année pour la quatrième fois, avec des présentations et des dégustations de produits et de plats locaux. Les autres Villes des Alpes ont été invitées à participer à cet événement qui aura lieu fin octobre et à y présenter leurs spécialités. Une dégustation et un concours de miel, des manifestations culinaires autour du projet « GustoCarnia » et d'autres initiatives sont aussi au programme. L'année sera

marquée également par des temps forts culturels avec l'attribution du prix littéraire « Leggimontagna 2017 » et le concours de courts métrages « CortoMontagna », accompagné de nombreuses projections publiques. Un projet environnemental sera également mené tout au long de l'année : « Golena Blu » est consacré à la renaturation d'un tronçon du fleuve Tagliamento, et fera en même temps office de terrain de recherche et d'apprentissage pour les élèves d'un lycée professionnel de la ville.

2017 est aussi l'année de « Tour des Villes », un projet de l'association « Ville des Alpes de l'Année » consacré à l'aménagement soutenable des friches urbaines. Les Villes des Alpes impliquées dans le projet se retrouveront à intervalles réguliers pour s'inspirer de leurs expériences mutuelles et élaborer des concepts communs en matière d'utilisation des friches urbaines. La première rencontre a eu lieu à Tolmezzo sur le site de 4,3 ha de l'ancienne caserne « Cantore ». Comment utiliser cet espace de façon soutenable et en faire un lieu de convivialité, de culture et de productivité ? Dans le cadre de « Tour des Villes », les Villes des Alpes échangeront leurs expériences, leurs idées et leurs méthodes : « À une époque où les forces négatives, l'égoïsme et l'individualisme prennent le pas dans toute l'Europe, il est d'autant plus important d'être solidaires. Nos Villes des Alpes montrent qu'un avenir heureux ne peut être qu'un avenir du partage et de la coopération », déclare Thierry Billet, Président de l'association « Ville des Alpes de l'Année » et Maire adjoint de la Ville des Alpes Annecy.

Sources et informations : www.alpenstaedte.org , www.comune.tolmezzo.ud.it (it) , messaggeroveneto.gelocal.it/udine/cronaca/2016/08/13/news/si-svuota-la-caserma-cantore-militari-alla-lesa-di-remanzacco-1.13957826 (it)

Des pionniers du tourisme

Le tourisme soutenable dans les Alpes peut être un gage de succès. C'est ce que montrent les projets originaux récompensés par le Prix CIPRA 2017 décerné par CIPRA Suisse.

« Le centre de vacances et de séminaires Salecina se caractérise par sa créativité, son innovation et sa pérennité », souligne le jury du Prix CIPRA. Le prix doté de 5 000 francs a été remis le 9 mai au centre implanté à Maloja/CH, entre le Val Bergaglia et la Haute-Engadine, dans lequel les visiteurs organisent eux-mêmes depuis 1972 leur vivre ensemble. « Avec son taux de fréquentation très positif, Salecina représente un espoir dans un territoire où les nuitées sont partout »



La deuxième édition du Prix CIPRA décerné par CIPRA Suisse a mis à l'honneur le Centre de vacances et de séminaires Salecina/CH.

ailleurs en baisse », souligne le jury impressionné par le caractère précurseur du centre et la volonté de pratiquer la durabilité dans tous les domaines.

CIPRA Suisse soutient également avec un Prix solidaire des initiatives comparables dans des régions de montagne du monde touchées par la pauvreté. Cette année, le prix de 2 000 francs a été attribué à la « Ladakhi Women's Travel Company ». Cette entreprise indienne propose à des femmes une formation de guide de montagne dans un domaine traditionnellement réservé aux hommes. Deux autres projets ont fait l'objet d'une mention élogieuse : « La Charte pour un Tourisme Responsable » développée par le Parc naturel régional Gruyère Pays-d'Enhaut, qui encourage les hébergements soutenable, et le « Ticino Ticket », un projet destiné à promouvoir les transports publics dans le canton du Tessin, qui permet aux touristes d'emprunter gratuitement le réseau de transports en commun.

Le Prix CIPRA 2017 était placé sous le thème de la « Durabilité dans le tourisme ». Il a été remis par CIPRA Suisse en collaboration avec la Fédération suisse du tourisme FST et la Haute école de Lucerne, Institut pour l'économie du tourisme. La Fondation suisse pour la solidarité dans le tourisme (SST) a financé la dotation du Prix solidaire.

Sources et informations : www.cipra.org/de/cipra/schweiz/aktivitaeten-projekte/cipra-preis-2017 (de), www.salecina.ch, www.ladakhiwomenstravel.com (en)

Pas de neige, pas d'argent



À Saint-Pierre-de-Chartreuse/F, on réfléchit sur les alternatives au tourisme hivernal. © Inès Hubert

La station de sports d'hiver de Saint-Pierre-de-Chartreuse/F est confrontée à un déficit budgétaire grandissant. La commune est désormais placée sous tutelle de l'État.

L'hiver dernier a mis en difficulté de nombreuses stations de ski de moyenne montagne. La rétrospective de l'hiver publiée par l'Institut pour l'étude de la neige et des avalanches SLF de Davos/CH confirme ce que beaucoup soupçonnaient : l'hiver 2016/2017 a été chaud et particulièrement pauvre en neige, et à certains endroits la couverture de neige n'a été complète que sur une période très courte. Malgré l'arrivée précoce de l'hiver en novembre, de nombreuses stations de sports d'hiver ont enregistré pour la deuxième fois de suite un Noël sans neige. Pour Saint-Pierre-de-Chartreuse, cela a des conséquences dramatiques.

La commune exploite un domaine skiable dans le massif de la Chartreuse. En raison du manque de neige et d'erreurs de gestion, elle vient aujourd'hui d'être placée sous tutelle de l'État. Entre 2009 et 2015, la capacité de désendettement de la commune a été multipliée par cinq, ce qui a rendu l'équilibre du bilan de plus en plus improbable face à des recettes inchangées. Depuis des années, la commune faisait la sourde oreille aux avertissements répétés des magistrats de la chambre régionale des comptes.

Ce qui arrive à Saint-Pierre-de-Chartreuse pourrait se produire dans d'autres stations de moyenne montagne qui continuent de miser à fond sur le tourisme de neige. CIPRA International indique dans sa position « Solstice dans le tourisme hivernal » que le tourisme est une source de revenus importante pour les Alpes, mais qu'il représente aussi un risque croissant. « Une transformation socio-économique est nécessaire. Elle devra tenir compte des expériences du passé, de la situation actuelle et des futures potentialités du tourisme », souligne Christian Baumgartner, Vice-président de CIPRA International.

Sources et informations : www.placegrenet.fr/2017/04/06/saint-pierre-tutelle-de-letat-note-sannonce-salee/131473, www.slf.ch/dienstleistungen/news/winterrueckblick_2017/index_DE (de), www.cipra.org/fr/positions/solstice-dans-le-tourisme-hivernal

Une épicerie-bar collectivement réinventée



Une partie des co-gérant(e)s devant l'épicerie-bar, aux côtés de

Un collectif d'habitants a repris l'épicerie-bar de Saint-Martin-de-la-Cluze/F. « Chez Jeanne » a fait peau neuve pour le bien de tous.

Manu reçoit derrière le comptoir, dans ce village de 700 habitants. Un tableau qui semble traditionnel, mais est exceptionnel à bien des égards. Peu s'en est fallu qu'on trouve porte close : au départ des précédents tenanciers du seul commerce du village, le maire alarmé lance un appel à candidatures pour reprendre « Chez Jeanne ».

Quelle ne fut pas sa surprise de découvrir le projet porté par neuf personnes de divers horizons. Désignés comme repreneurs, ils étoffent les services et proposent

Le maire Joël Cavret explique : « C'est une action municipale que j'ai poussée très fort : il faut porter à bout de bras ces petits commerces ». Saint-Martin-de-la-Cluze s'était, comme de nombreuses communes rurales de montagne, vidée de ses habitants avant de voir sa population doubler en vingt ans avec l'arrivée de personnes de l'agglomération grenobloise. Avec la mort du dernier commerce, il serait devenu « village-dortoir » sans âme ni cohésion, simple annexe de la métropole. Adapter « Chez Jeanne » aux besoins actuels, c'est inventer un autre rapport au travail, à la consommation et à la société.

Sources et informations : www.liberation.fr/france/2016/12/26/a-saint-martin-de-la-cluze-les-rurbains-reinventent-l-epicerie-du-coin_1537553 , www.arte.tv/fr/videos/072509-008-A/arte-regards

La Convention alpine se penche sur l'égalité hommes-femmes



La conférence sur les femmes d'Alpbach/A a attiré des représentantes de régions de montagne du monde entier. © Robert Strasser

Avec une conférence sur les femmes accompagnée d'une déclaration, la présidence autrichienne a mis une nouvelle thématique à l'ordre du jour de la Convention alpine et suscite ainsi des attentes. Quelle sont les prochaines étapes ?

La présidence autrichienne de la Convention alpine a osé un exercice de haute voltige : une conférence sur « Le rôle des femmes dans les régions de montagne ». Organisée les 18 et 19 avril 2017 à Alpbach/A, elle a thématisé les rôles et les préoccupations des femmes de différentes régions de montagne. Des femmes des Alpes, du Népal, du Bhoutan, d'Argentine et de Zambie y ont participé : des agricultrices, des chercheuses, des représentantes de l'administration et de la société civile.

« Les femmes jouent un rôle décisif pour le développement soutenable », a souligné dans son intervention Marianna Elmi, Secrétaire générale adjointe du Secrétariat permanent de la Convention alpine. Elles ont de tout temps été les gardiennes des

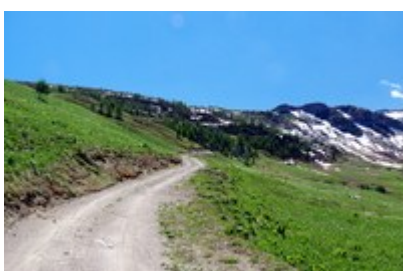
savoirs sur les relations entre la nature et la société, un aspect particulièrement important pour les régions de montagne. Mais limiter les femmes à ces rôles risque d'amener à sous-estimer leur potentiel. Aujourd'hui déjà, les femmes disposent d'une solide éducation dans de nombreuses régions de montagnes, ce qui les entraîne souvent à partir chercher un emploi ailleurs.

Les questions de genre n'apparaissent actuellement ni dans la Convention-cadre ni dans les protocoles, comme l'a souligné le Secrétaire général Markus Reiterer. Mais cette thématique devra être poursuivie dans le cadre de la Convention alpine, notamment dans le prochain Rapport sur l'État des Alpes consacré aux risques naturels. « Les femmes jouent un rôle important dans ce domaine, et ces connaissances doivent être intégrées dans le rapport. » Avec une déclaration présentée dans le cadre de la conférence, le ministre de l'Environnement autrichien Andrä Rupprechter a lui aussi lancé un signal. Il est également prévu de discuter de cette thématique dans le cadre du prochain Comité permanent.

Barbara Wülser, directrice adjointe de CIPRA International et observatrice de la conférence, porte un regard critique sur les débats. Il ne faut pas limiter le rôle des femmes à celui de facilitatrices du changement et du développement soutenable. « Ne forgeons-nous pas ainsi de nouveaux stéréotypes ? » Pour la suite de la discussion, elle souhaite un ton un peu moins paternaliste que celui de la déclaration. « L'égalité hommes femmes n'est pas un service rendu aux femmes : ce doit être une préoccupation commune des hommes et des femmes. »

Sources et informations : www.fraueninbergregionen.at (de, en) , www.alpconv.org/fr/newsevents/latest/newsdetails.html?entryid=123088 , www.cipra.org/de/news/gleichstellung-betrifft-uns-alle (de, en) , www.cipra.org/fr/nouveautes/pour-en-finir-avec-les-roles-hommes-femmes

Fin de partie pour les loisirs motorisés !



Les sentiers du Val Maira sont

En Italie, une interdiction de rouler ouvre de nouvelles perspectives touristiques. Dans le Val Maira, les véhicules bruyants sont désormais interdits d'entrée.

C'est une bonne nouvelle pour les randonneurs, les VTTistes et tous ceux qui cherchent avant tout le repos et la détente en montagne. CIPRA Italie se félicite elle aussi de l'initiative de la communauté de communes Unione Montana d'interdire les sports motorisés sur les sentiers, les chemins forestiers et les routes non asphaltées du Val Maira/I. « Nous encourageons les maires de la vallée à prendre les mesures nécessaires pour garantir une utilisation touristique soutenable et

désormais réservés à la mobilité à pied, à vélo et à cheval. © Fulvio Spada_flickr

mettre fin aux nuisances provoquées par les motos et les véhicules tout-terrain », déclare Francesco Pastorelli, directeur de CIPRA Italie.

Ce qui est la règle depuis longtemps dans d'autres pays alpins reste toutefois une exception dans les Alpes italiennes. Trop souvent, les routes de montagne y sont envahies par les motos, les quads et les véhicules tout-terrain. Le bruit et la poussière ne sont certainement pas une attraction pour les touristes en quête de calme et de repos. Mais le Val Maira mise depuis longtemps sur le tourisme soutenable et sur la préservation de la nature et du paysage. La pratique de l'hélicoptère et de la motoneige y est déjà interdite depuis longtemps en hiver. Désormais, les sentiers et les routes de montagne sont également réservés aux marcheurs, aux cavaliers, aux cyclistes et aux VTTistes en été. Ce territoire enclavé possède plus de 100 hébergeurs qui vivent de cette forme de tourisme et pourront continuer à en vivre à l'avenir – à condition que des lieux exceptionnels comme le plateau de la Gardetta restent des îlots de calme et de lenteur.

Sources et informations : www.lastampa.it/2017/04/01/edizioni/cuneo/val-maira-basta-mezzi-a-motore-sui-sentieri-Snr3uMr67vsPULiKmTk75l/pagina.html (it)

Lien vers le communiqué de presse de la CIPRA Italie: www.cipra.org/it/cipra/italia (it)

Pas de liaison inter-stations dans le site protégé



Le Warscheneck est l'un des principaux paysages karstiques d'Europe. La partie nord représentée ici est protégée depuis 2008 © R. Mayr

L'expertise juridique sur l'extension du domaine skiable « Höss – Wurzeralm » a été présentée en avril par le Land de Haute-Autriche. L'affaire est désormais classée.

Le projet de construction d'une remontée sur le site protégé de « Warscheneck-Nord » en Haute-Autriche prévoyait la mise en place d'une liaison inter-stations et de pistes entre les domaines skiables de Höss et Wurzeralm. Les plans existent depuis longtemps. Dès 2011, le service juridique de la Convention alpine basé chez CIPRA Autriche avait émis un avis négatif. Selon lui, un aménagement dans cette zone est impossible en raison des traités internationaux ratifiés par l'Autriche, en particulier le protocole Protection de la nature de la Convention alpine. Les promoteurs du projet de liaison inter-stations n'ont pourtant pas baissé les bras et ont demandé que l'on vérifie s'il était juridiquement acceptable de construire une remontée au-dessus du site protégé. L'expertise réalisée par l'Université de Linz pour le Land de Haute-Autriche a été présentée en avril par le ministre du Land en charge de l'environnement, Manfred Haimbuchner, et par le ministre en charge des

affaires économiques, Michael Strugel. Cette expertise confirme aujourd'hui sans équivoque les avis exprimés à plusieurs reprises par le service juridique de la Convention. La situation étant clarifiée, le territoire peut désormais chercher des solutions alternatives conciliant la protection de la nature et l'économie.

Le cas du « Warscheneck » apparaît sur la carte des « Espaces protégés en mutation » comme l'un des points de tension dans le domaine de la protection de la nature dans les Alpes. Cette carte a été réalisée dans le cadre du projet « alpMonitor » et présente des cas d'espaces protégés menacés dans les pays alpins.

Sources et informations : www.cipra.org/fr/cipra/autriche , www.cipra.org/fr/alpmonitor/champ-d2019action-nature-et-etre-humain

Oh...



« Les glaciers sont revenus pendant la nuit ». Un tel titre qui susciterait d'énormes cris de joie dans les Alpes ne semble plus aussi improbable aujourd'hui.

Du moins depuis le retour de la plage de sable de 300 mètres devant le village de Dooagh sur la petite île irlandaise d'Acaill, un phénomène qui s'apparente à un miracle. La plage de sable avait disparu du jour au lendemain dans les profondeurs de l'océan en 1984. Des vents du nord violents et les fortes marées l'ont ramenée à Pâques, et avec elle, le tourisme. Espérons maintenant que les caprices météorologiques des mois d'avril et mai engendreront eux aussi un tel miracle naturel !

Source : www.spiegel.de/wissenschaft/natur/irland-strand-auf-insel-acaill-taucht-nach-33-jahren-wieder-auf-a-1146795.html (de)

Agenda

La 11e Fête de la Nature, 17.-21.05.2017, France. [En savoir plus...](#)

Semaine Européenne de Développement Durable 2017, 30.05.-05.06.2017, Europe. [En savoir plus...](#)

Séminaire: "Que reste-t-il de nos stations de montagne ?", 21.06.2017, Sion/CH. [En savoir plus...](#)

Journées Sciences Citoyennes Flore, 07.-05.07.2017, Montpellier/F. [En savoir plus...](#)

Les jeunes au sommet 2017 ! 11.-12.07.2017, Les Alpes. [En savoir plus...](#)